



POUR UN QUÉBEC

Plus vert.

Plus juste.

Plus indépendant.



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

La relance doit permettre	5
Pour un Québec plus vert	6
1. Vers une relance économique verte	7
2. Des infrastructures vertes	7
3. Des mesures d'écofiscalité	8
Le Fonds de transition juste	9
Pour un Québec plus juste	10
1. Financer la mission des organismes communautaires	11
2. Être bien chez soi	12
3. Compléter le réseau des CPE	12
4. Tutorat	13
Adapter le budget à la pandémie	14
Pour un Québec plus indépendant	15
1. Une politique nationale d'achat québécois	16
2. Nous affranchir du fédéral	16
Les demandes budgétaires en détail	18
Nos nouvelles sources de revenu	19
1. Les revenus	20
2. Les investissements	20

MOT DU LEADER

La crise de la COVID-19 a eu des impacts sans précédent sur l'ensemble de la planète. D'abord, par les ravages qu'elle a causés au sein des différentes populations, mais aussi vu les turbulences économiques qu'elle a provoquées. En raison de la pandémie, de nombreuses entreprises ont carrément fermé leurs portes; d'autres ont dû se réinventer pour survivre. Un nombre élevé d'emplois ont été perdus, dans plusieurs secteurs d'activité. La vie de nombreux travailleurs et entrepreneurs a été bouleversée.

La présente pandémie nous a rappelé que nous ne sommes pas à l'abri des crises majeures et que le Québec connaîtra d'autres défis au cours des prochaines années, lesquels risquant malheureusement d'être aggravés par la rareté des ressources et le réchauffement climatique. Sans préparation adéquate, et sans effectuer le nécessaire virage que nous devons prendre, le Québec se met à risque. Nous en avons eu la preuve ces derniers mois : des pays qui se volent entre eux des équipements de protection, des productions nationales défailtantes, des gestes unilatéraux en violation des accords internationaux, etc. L'économie mondialisée s'est révélée bien fragile. Il faut donc préparer l'avenir dès maintenant.

Devant cette nouvelle réalité, le Québec se trouve à la croisée des chemins. Nous avons devant nous une fenêtre historique pour donner une base durable à notre économie. La relance doit être résolument tournée vers la transition énergétique si nous voulons saisir pleinement cette occasion. Les propositions que nous mettons en avant sont nécessaires pour y arriver. L'ampleur du défi nécessite d'ailleurs des mesures à la hauteur de celui-ci.

Cette crise a également accentué une question qui était déjà trop présente dans nos sociétés auparavant: les inégalités sociales. Il serait illusoire de penser que chaque personne a été atteinte de la même manière par les événements de la dernière année; encore une fois, ce sont les plus vulnérables qui ont, souvent, écopé davantage. En ayant comme principe l'équité, nous mettons en avant des propositions pour réduire les inégalités sociales et, surtout, pour y arriver durablement.

Par ailleurs, pour faire face aux principaux défis du XXI^e siècle, la maîtrise de tous les leviers est essentielle au bon développement économique du Québec. Plus les années passent, plus le fossé se creuse entre les modèles économiques préconisés par le Québec et par le Canada. Malgré les changements indéniables de l'économie mondiale, le Canada s'entête à demeurer un pétro-État sur un déclin évident. Cette situation est structurelle et n'est pas liée à la couleur du gouvernement élu au palier fédéral. De plus, avec la nouvelle administration américaine qui prend un virage historique vers une transition énergétique plus verte, le Québec ne peut pas se permettre d'être ralenti dans ses aspirations.

Pour nous, le gouvernement en place ne se donne pas les moyens de réussir. Depuis son élection, sa vision économique ressemble trop souvent à une vision du siècle dernier. Trop nombreux en effet sont les projets qu'on aurait pu voir au XX^e siècle. Son plan de relance et d'accélération des infrastructures est principalement un plan où règne le béton. Sa vision du nationalisme économique est essentiellement cosmétique, tant par son refus d'en faire davantage pour favoriser les entreprises québécoises dans l'approvisionnement des contrats que par l'échec de son projet politique constitutionnel qui visait à faire des « gains » à l'intérieur du Canada. Le Québec, au lieu de devoir quémander à un autre gouvernement ce qui lui revient de droit, doit pouvoir investir son énergie dans des projets d'avenir.

Ensemble, nous devons bâtir le Québec de demain et, pour ne laisser personne derrière, il doit être plus vert, plus juste, plus humain et plus indépendant.

Bonne lecture,

Martin Ouellet, leader parlementaire, porte-parole en matière de finances, de solidarité sociale et de lutte contre la pauvreté du troisième groupe d'opposition

LA RELANCE DOIT PERMETTRE...

Un Québec plus vert

Relance économique doit rimer avec relance écologique. Le Québec ne peut reprendre toutes ses activités économiques et sociales comme avant la pandémie; il doit profiter du besoin de relance pour réaliser un véritable virage vert. Il est désormais temps de penser aux générations futures avec le plan concret et réaliste que nous vous proposons ici.

Un Québec plus juste

Les Québécois ont dû faire face, depuis un an, à des réalités parfois bien difficiles, à des pertes d'emploi, à de l'insécurité alimentaire, à des manques de soins, à de la détresse psychologique, à des problèmes de logement et, pour beaucoup, à une grande solitude. Des problématiques qui existaient malheureusement bien avant, mais qui ont largement été exacerbées par la pandémie. Il est plus que temps de mettre l'humain au cœur de la relance.

Un Québec indépendant

Nous l'avons tous observé au fil de la pandémie : notre dépendance aux décisions fédérales et notre dépendance à l'importation étrangère nuisent au développement du Québec. L'achat québécois est évidemment au cœur de ce troisième volet de relance, tout autant que notre autonomie. Le Québec ne doit plus avoir à demander d'argent au fédéral et voir ses compétences dédoublées.

An aerial photograph of a road curving through a dense green forest, overlaid with a semi-transparent teal color. The text is positioned in the lower-left quadrant of the image.

**POUR UN
QUÉBEC
PLUS VERT**

Aux États-Unis, on prévoit un plan de relance verte de 2000 milliards! C'est historique, et le président Biden choisit de prendre un virage draconien et rapide. Le Québec doit faire de même et n'a d'autre choix que d'accélérer la cadence s'il souhaite être prêt et en faire profiter les générations à venir. Ça prend des investissements et un plan concret que notre formation politique est plus que prête à porter.

1. Vers une relance économique verte

Gazelles 2.0, nouveaux critères pour les appels d'offres et exemplarité de l'État

La meilleure façon d'être prêt pour une relance verte, c'est d'aider nos entreprises à croître, à être compétitives et à demeurer une priorité québécoise. Nous lancerons donc un programme 2.0 des « gazelles vertes et responsables ». Les entreprises en question recevraient une offre de services intégrée du gouvernement, en partenariat avec plusieurs organisations reconnues, ainsi que du financement par le biais du Fonds de transition juste, un fonds exclusivement dédié à la relance verte.

Dans la gestion et l'évaluation de leurs appels d'offres, l'État et les municipalités doivent aussi montrer l'exemple, en intégrant sans attendre des critères de performance environnementale, notamment l'impact des GES. Nous souhaitons également l'ajout de mécanismes qui récompensent l'innovation verte parmi les critères, comme la prime liée au dépassement des normes environnementales. Ainsi, nous pourrions considérablement stimuler la demande pour les technologies propres partout à travers le Québec. Enfin, les organismes publics devront servir de « vitrines technologiques » pour les innovations vertes développées au Québec. Les marchés publics québécois détiennent un pouvoir d'achat de dizaines de milliards annuellement; ils pourraient contribuer à crédibiliser les entreprises québécoises en économie verte, en leur offrant des occasions de démontrer les bénéfices de leurs innovations. L'objectif, c'est que chacune des administrations publiques au Québec serve de « banc d'essai » ou de « vitrine technologique » pour au moins une technologie propre ou innovation québécoise.

2. Des infrastructures vertes

Du transport collectif, une meilleure gestion des eaux, du verdissement et de l'efficacité énergétique

Tout d'abord, pour nous, la question du transport collectif est primordiale. Pour le développement des villes, nous entendons investir massivement dans les projets de transport en commun, sans limiter les enveloppes – comme le fait le gouvernement actuel – au profit d'autres projets routiers.

La gestion des eaux usées et le verdissement des villes sont des éléments tout aussi centraux pour le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens dans leur collectivité. En 2019, des eaux usées ont été rejetées dans les rivières du Québec à 57 231 reprises. Actuellement, 7,5 milliards \$ sont prévus dans le PQI 2020-2030 pour des travaux de

construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, afin d'augmenter la résilience et l'adaptation des villes face aux inondations. Nous proposons de devancer ces sommes prévues dans le PQI afin d'investir davantage et plus rapidement. Nos prévisions budgétaires consacrent d'ailleurs 7,5 milliards \$ aux travaux de construction, de réfection et d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, pour augmenter la résilience et l'adaptation des villes face aux inondations. Nous souhaitons également faire en sorte qu'obligatoirement, 1% des investissements dans les politiques en infrastructures soit dédié au verdissement des villes.

Pour terminer, nous souhaitons lancer un grand chantier en efficacité énergétique. Trop de bâtiments pourraient toujours être optimisés d'un point de vue énergétique. La majorité des mesures incitatives en vigueur depuis plus de 5 ans n'ont jamais été révisées depuis 2015. Il faut bonifier les programmes et les rendre plus accessibles.

3. Des mesures d'écofiscalité

Avantager fiscalement l'achat de nouvelles technologies plus écologiques par rapport à l'achat de vieilles technologies;

Modifier la Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec;

Assurer la cohérence de l'État.

Le Québec doit saisir l'occasion d'implanter des mesures d'écofiscalité ou de réviser celles qui sont en vigueur. Ça signifie avantager fiscalement l'achat de nouvelles technologies plus écologiques par rapport à l'achat de vieilles technologies plus polluantes, comme cela se fait en France ou en Norvège.

Les ménages québécois perdent des milliers de dollars annuellement aux mains du cartel des multinationales pétrolières. Lorsqu'un Québécois achète un véhicule électrique, non seulement il économise des milliers de dollars parce que l'électricité est moins chère mais, en plus, c'est l'État québécois qui engrange les profits en capturant le marché des pétrolières. Les nouvelles technologies sont disponibles, et l'État doit absolument accélérer la transition en rendant plus attrayants à l'achat les technologies et les véhicules électriques – il faut que le consommateur québécois ait plus d'argent dans ses poches lorsqu'il fait le choix d'une voiture électrique. Nous souhaitons la mise en place de mécanismes fiscaux qui rendent l'achat de tout nouveau véhicule beaucoup plus attrayant.

Par ailleurs, la loi sur les véhicules zéro émission n'est pas suffisamment sévère. Certains fabricants automobiles pourraient dès demain arrêter de mettre en marché des véhicules électriques et auraient déjà rempli leurs objectifs quant aux véhicules zéro émission. Il faut avoir une loi zéro émission bien plus sévère pour forcer les fabricants à offrir sur le marché beaucoup plus de véhicules électriques. La loi actuelle remplit son objectif avec presque rien.

Finalement, afin d'assurer la cohérence et l'exemplarité de l'État, nous proposons de rendre les programmes de financement du gouvernement conditionnels à l'atteinte de certains critères en matière d'empreinte carbone, d'impact sur l'environnement, d'utilisation de technologies propres québécoises, etc. Nous proposons également d'intégrer dans les ministères et organismes gouvernementaux des critères de performance environnementale et sociale, et un budget carbone obligatoire.

UN MILLIARD PAR ANNÉE POUR LE FONDS DE TRANSITION JUSTE

Afin de nous donner les moyens de nos ambitions en matière de transition, notre formation politique propose la création d'un « fonds de transition juste ». L'objectif de ce fonds sera de permettre une transition dans le respect des travailleurs du Québec et d'accélérer le développement des entreprises à fort potentiel dans le secteur de l'économie verte. Plusieurs travailleurs seront inévitablement touchés par cette transformation rapide de l'économie. Pensons aux travailleurs de certains secteurs (raffineries, pétrochimie, pâtes et papier, etc.); si nous sommes cohérents, nous devons les accompagner vers d'éventuelles requalifications pour que la transition soit réellement juste. Les plus récentes données de la FTQ parlent de 700 000 emplois qui pourraient être touchés par cette transformation de l'économie québécoise.

Par le biais du Fonds des générations

D'abord, il doit y avoir un bilan, un diagnostic de nos entreprises, en incluant l'ensemble des régions du Québec. Quelles entreprises seront touchées par la transition? quand? et dans quelles entreprises devons-nous investir? Nous proposons de nous baser sur ce premier portrait de la situation afin de prendre des décisions éclairées.

Pour le financement du Fonds de transition juste, notre formation politique propose d'utiliser une partie des versements au Fonds des générations. Nous suggérons de rendre disponible jusqu'à 1 milliard par année des versements pour les prochaines années. Avant la pandémie, l'objectif de réduction de la dette brute en pourcentage du PIB par le biais du Fonds des générations était en voie d'être atteint six ans plus tôt que prévu, ce qui donne au Québec la marge de manœuvre nécessaire pour réserver une partie des versements à la transformation de son économie. Malgré l'augmentation de la dette brute à 50,4% du PIB lors de la pandémie, les observateurs s'entendent pour dire que le ratio dette/PIB du Québec est largement sous contrôle et qu'il n'est pas problématique. L'ensemble des pays du monde ont vu leur dette augmenter à cause de la pandémie, ce qui signifie que la position du Québec ne s'est pas réellement aggravée lorsqu'on la compare avec le reste des pays les plus riches. Il est à noter également que les taux d'intérêt sont actuellement « si faibles que les conséquences pour le service de la dette seront modestes », comme l'affirmait récemment l'économiste Pierre Fortin.

Le Fonds de transition juste permettra également de déployer une offre de produits de financement mixte, en association avec des fonds d'investissement privé québécois responsables qui souhaitent investir dans la transition juste. Pour toutes ces raisons, nous croyons qu'il est légitime de consacrer une partie des versements du Fonds des générations pour accélérer les investissements dans la transition juste et écologique. La lutte contre les changements climatiques est aussi une des plus grandes questions reliées à l'équité entre les générations, et c'est cette vision qui guidera l'action de notre parti.



**POUR UN
QUÉBEC
PLUS JUSTE**

Augmentation de la détresse psychologique, de la violence conjugale, des situations de vulnérabilité, des demandes d'aide alimentaire, de la pauvreté... La pandémie a de lourds impacts sur une part importante de la société québécoise et contribue à exacerber les inégalités sociales. L'écart de richesse entre les plus riches et le reste de la société se creuse encore davantage. Il est crucial de s'attaquer à ces problématiques pour en venir à un Québec plus juste.

En effet, la relance du Québec ne doit pas être seulement économique; elle doit également être sociale et permettre aux personnes dans une situation précaire d'obtenir le soutien dont elles ont besoin. Pour ce faire, nous devons impérativement soutenir adéquatement les intervenants en première ligne et mettre en place les moyens pour permettre aux Québécoises et aux Québécois d'être bien chez eux, peu importe leur âge ou leur situation financière.

1. Financer la mission des organismes communautaires

Financement de la mission, souplesse administrative, acquisition de bâtiments et un observatoire

La pandémie a mis en évidence l'importance de l'action communautaire autonome pour répondre aux besoins des plus vulnérables, des personnes en situation de pauvreté ou qui ont besoin de soutien en cette période difficile. Les sentinelles du milieu communautaire sont tout simplement essentielles pour maintenir un filet social humain. Il est temps de leur offrir la reconnaissance, l'autonomie et le soutien qu'elles méritent.

Nous proposons d'abord un financement récurrent de 460M\$ dans leur mission. De cette enveloppe, 370M\$ sont alloués au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), incluant 70M\$ par année pour financer les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence.

Ensuite, nous demandons une plus grande souplesse de l'État face aux organismes communautaires; leur faciliter la vie en réduisant les contraintes administratives et en adaptant la reddition de comptes à la réalité, voilà nos priorités. Nous croyons également qu'il faut permettre aux organismes communautaires de devenir propriétaires de bâtiments à l'aide de leur financement gouvernemental, et proposons la mise sur pied d'un programme d'acquisition et de rénovation d'immeubles à vocation collective.

Finalement, nous voulons pérenniser le financement de l'Observatoire de l'action communautaire autonome, afin d'avoir des données fiables et actuelles sur la progression de la pauvreté et des situations de vulnérabilité.

2. Être bien chez soi

Un virage vers le maintien à domicile, des logements sociaux et le droit de cohabiter

Être bien chez soi n'est pas un luxe, mais une nécessité. Trop de gens au Québec vivent dans des conditions d'habitation difficiles, que l'on parle des familles, des aînés ou des personnes en situation de pauvreté. Il est temps que ça change. Nous proposons d'abord un virage vers les soins à domicile, pour aider les aînés à vivre le plus longtemps possible à la maison. Pour cela, nous bonifions le crédit d'impôt pour le maintien à domicile des aînés de 70 ans et plus, faisant passer la compensation financière de 35% à 40% des dépenses pour les services de soutien à domicile. Il s'agit d'un investissement supplémentaire de 82M\$ par année.

Nous voulons ensuite entamer un important chantier de logement social, en commençant par financer le rattrapage des logements sociaux déjà acceptés avec un investissement ponctuel de 205M\$. Nous ajoutons à cela un montant récurrent de 238M\$ pendant 4 ans pour construire 5000 nouveaux projets de logement social par année pour un total de 20 000.

Enfin, nous proposons de faire preuve de sensibilité et de reconnaître le droit de cohabiter aux personnes qui font appel à l'assistance sociale. Il est injuste que deux personnes en couple se fassent couper les vivres si elles vivent ensemble, et c'est d'autant plus vrai dans le contexte de pandémie. Nous proposons de débloquer une enveloppe de 90M\$ pour financer ce droit de cohabiter, et d'utiliser l'excédent pour bonifier les programmes d'assistance sociale.

3. Compléter le réseau des CPE

31 000 nouvelles places

La situation dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance est critique. Pendant que le gouvernement fonce tête baissée vers les maternelles 4 ans, la liste d'attente sur le guichet unique ne cesse de s'allonger. Il y a maintenant plus de 50 000 parents en attente d'une place pour leur enfant. De plus, les fermetures de milieux familiaux se multiplient et la pandémie a aggravé une tendance observée dans les années précédentes. Pour renverser la tendance, nous financerons la création de 31 000 nouvelles places subventionnées, principalement en CPE.

Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans le réseau, nous mettrons sur pied un ambitieux programme pour le recrutement, la formation et la rétention en petite enfance. Tout d'abord, nous proposons de créer un programme « études-travail » qui permettra de former 3000 éducatrices en 3 ans. Ensuite, à celles et à ceux qui s'engageraient à compléter leur technique d'éducation à l'enfance et à travailler ensuite dans un service de garde éducatif à l'enfance, nous proposons d'offrir une bourse d'études pouvant atteindre 8000 \$ par année. Le programme serait déployé progressivement et permettrait d'aider simultanément jusqu'à 3000 étudiantes et étudiants la troisième année. Enfin, pour renverser la tendance dans les milieux familiaux subventionnés, nous proposons d'investir

dès la première année 52M\$ afin d'offrir 4000 subventions de démarrage, des primes de rétention équivalentes aux RSE actuelles, ainsi qu'un soutien financier permettant l'embauche d'une assistante pour celles qui seraient prêtes à accueillir jusqu'à 9 enfants chez elles.

4. Tutorat

Le tutorat, l'une des clés de la réussite éducative

La pandémie a eu des impacts considérables sur la réussite éducative des jeunes Québécois. Plus que jamais, on doit leur apporter tout le soutien pédagogique dont ils ont besoin. Nous avons réclamé pendant des mois que le ministre de l'Éducation mette en place un programme de tutorat dans l'ensemble des écoles du Québec. Malheureusement, les sommes que le ministre a fini par y accorder sont insuffisantes. Nous proposons de tripler celles-ci dès maintenant.

ADAPTER LE BUDGET À LA PANDÉMIE...

Les professionnels de la santé ont besoin de meilleures conditions

L'arrivée de la COVID-19 au Québec, particulièrement dans nos hôpitaux et dans nos centres d'hébergement de soins de longue durée, nous a fait réfléchir collectivement sur ce qui compte vraiment et sur ce que nous valorisons le plus dans notre société. Les professionnels en soins, les techniciens, le personnel de soutien et l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du réseau public de santé se sont avérés être nos piliers en temps de crise.

Paradoxalement, au cours de la dernière année, un nombre important de travailleurs et de travailleuses du réseau, en majorité des infirmières, ont soit quitté le réseau public pour aller travailler dans les agences privées de placement, soit quitté la profession, soit quitté temporairement (arrêt de travail). Selon la FIQ, le nombre de démissions a augmenté de 43% dans la dernière année. Des démissions sont en partie attribuables à la dégradation des conditions de travail, à l'augmentation du temps supplémentaire obligatoire depuis l'arrivée au pouvoir de la CAQ et aux ratios professionnel en soins/patients non sécuritaires.

Mettre fin aux recours aux agences privées et au temps supplémentaire obligatoire

Des investissements visant l'attraction, la rétention ainsi que l'amélioration significative des conditions de travail des professionnels en soins doivent impérativement être inclus dans le prochain budget. Il faut déployer et pérenniser les ratios sécuritaires professionnel en soins/patients. Il en va de la sécurité de nos patients et de nos professionnels. L'ensemble du réseau est à bout de souffle et épuisé.

Après avoir mis sur pause les conventions collectives des professionnels par décret pendant trop longtemps, il est temps d'agir. Chaque année, des sommes astronomiques sont versées aux agences privées. En cessant d'y recourir et en procédant à des embauches conséquentes dans le réseau public, nous serons capables de dégager 270M\$ pour financer nos services publics. L'abolition du temps supplémentaire obligatoire, promise notamment par ce gouvernement aux dernières élections, nous permettra de dégager des économies additionnelles que nous pourrons utiliser pour offrir de meilleures conditions de travail aux professionnels en soins.



**POUR UN
QUÉBEC
PLUS
INDÉPENDANT**

Le manque criant de matériel médical dans les pires moments de la pandémie, tous les désaccords observés entre le gouvernement du Québec et celui du Canada, tout cela nous démontre que le Québec doit être plus nationaliste que jamais et qu'il a besoin de son indépendance. Favoriser la production et l'achat québécois, c'est un pas de plus vers notre indépendance. Mais il ne faut jamais perdre de vue que tant que nous resterons dans le Canada, nos actions seront limitées.

1. Une politique nationale d'achat québécois

Adopter une vraie politique, utiliser tous les leviers et revoir nos priorités de financement

Pour nous, le Québec passera toujours en premier. À ce titre, nous sommes d'avis que la réussite de notre relance économique passe par l'adoption d'une véritable politique nationale d'achat local. Ce puissant levier de développement est exploité par toutes les puissances économiques, les États-Unis en tête avec le « Buy American Act ». Pour que fleurisse son plein potentiel, la capacité manufacturière du Québec a d'abord besoin que l'État et ses organismes croient en elle, c'est-à-dire qu'ils s'y approvisionnent chaque fois que c'est possible.

En ce moment, le gouvernement sous-utilise grandement les dispositions prévues aux accords internationaux pour favoriser le contenu local. Il n'exige même pas le maximum permis. Qui plus est, il est tout à fait possible d'augmenter les seuils de contenu local en établissant des clauses de réciprocité en fonction du pays où se trouve le site de production du contractant : 20% lorsqu'il est en Europe, 70% lorsqu'il est aux États-Unis. Et c'est sans compter les critères environnementaux et éthiques que nous comptons mettre en avant en élargissant les critères des appels d'offres, essentiellement basés sur le plus bas prix.

Avant d'investir des millions en fonds publics dans la douloureuse débâcle de Bombardier, n'aurait-il pas mieux valu lui octroyer le contrat du REM? Plutôt que d'économiser 3% au profit de la Chine sur un contrat de masques destinés au réseau des CPE, n'aurait-il pas été plus rentable d'encourager une entreprise québécoise innovante qui verse des salaires à des centaines de fiers travailleurs? C'est ce que nous proposons.

2. Nous affranchir du fédéral

Sortir de l'État pétrolier du Canada, mettre fin à notre dépendance financière et aux doublons administratifs coûteux avec le gouvernement fédéral

Notre appartenance à la fédération canadienne nuit considérablement à l'économie québécoise. D'abord, parce qu'il n'existe aucune politique publique capable de remplacer la notion la plus fondamentale pour toute économie : celle de faire ses propres choix, selon ses propres intérêts. Tant et aussi longtemps que le Québec confiera la moitié de ses impôts à une autre nation, il abdiquera une grande partie de ses leviers économiques. Il sera également limité dans son ambition d'effectuer une réelle transition énergétique. En effet, le gouvernement canadien continue d'investir d'importantes sommes chaque

année dans l'industrie pétrolière, qui est pourtant en déclin majeur. Le Québec paie sa quote-part des nombreuses subventions, incitatifs à l'investissement et déductions fiscales. Seule l'indépendance nous permettra de nous affranchir complètement du pétro-État canadien.

Le Québec est aussi condamné à devoir quémander l'argent qui lui revient de droit. Juste pour les transferts en santé, la somme due est de 6 milliards. Malgré de nombreuses demandes du gouvernement québécois, la réponse d'Ottawa demeure la même : non. Le gouvernement a malgré tout choisi de compter cette somme à même ses revenus.

Demeurer dans le Canada signifie également que nous dédoublons systématiquement l'ensemble de nos administrations. La somme qu'un Québec indépendant récupérerait juste en éliminant les dédoublements administratifs est colossale et représente plusieurs milliards. Dans l'état actuel des choses, un geste qui doit être fait rapidement est l'adoption d'une déclaration de revenus unique. À elle seule, cette mesure permettrait à l'État québécois d'économiser 287M\$ par année. Additionnellement, elle permettrait aux entreprises d'économiser 99M\$ et aux contribuables québécois de sauver 39M\$. C'est donc une somme de 39M\$ qu'on remettrait directement dans les poches des Québécois, et plusieurs autres millions qui seraient investis directement dans les services directs à la population.



**LES
DEMANDES
BUDGÉTAIRES
EN DÉTAIL**

Nos nouvelles sources de revenu

Les investissements nécessaires à une relance économique réussie nous obligent à augmenter les revenus de l'État. Nous proposons plusieurs pistes de solution pour y arriver, notamment :

- **En rétablissant l'équité fiscale et en luttant contre les paradis fiscaux. + 350M\$**
En instaurant une taxe sur le profit détourné des multinationales, le Québec pourrait récupérer 159M\$ par année. Additionnellement, le Trésor québécois pourrait récupérer 350M\$ par année en percevant la TVQ sur les biens tangibles importés.
- **En taxant les GAFAM. + 146M\$**
Nous proposons aussi la création d'une redevance de 3% sur le chiffre d'affaires des GAFAM en territoire québécois, ce qui nous permettra de récupérer quelque 146M\$ par année. Dans tous les cas, ce sont les PME québécoises qui sont les principales victimes de formes de concurrence déloyale.
- **En abolissant les agences de placement. 270M\$**
Il est urgent de cesser de recourir aux agences de placement privées dans les institutions publiques de santé. Cette pratique est contraire à l'intérêt public et s'est largement accentuée durant la pandémie. Au lieu de pousser nos infirmières vers la sortie en raison des piètres conditions de travail, nous devons investir pour les améliorer, ces conditions de travail. C'est ce que nous proposons de faire : récupérer 270M\$ en cessant cette pratique, et réinvestir cet argent dans le réseau public pour le rendre plus attrayant pour les infirmières.

1. Les revenus

Nouveaux revenus/baisse dépenses (M\$)	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	Total 5 ans
Percevoir la TVQ sur les biens tangibles importés	350	350	350	350	350	1750
Instaurer une taxe sur les profits détournés	159	159	159	159	159	795
Mettre fin à l'incorporation des médecins	92	92	92	92	92	460
Cesser de recourir aux agences de placement privées dans les institutions publiques de santé	270	270	270	270	270	1350
Taxer les GAFAM de 3% sur leur chiffre d'affaires en territoire québécois	146	146	146	146	146	730
Ajuster la taxe compensatoire des institutions financières à 6 %	171	293	293	293	293	1343
Limiter les salaires faramineux de hauts dirigeants	13	34	34	34	34	149
Rétablir le taux de déduction sur les options d'achat à 25%	14	14	14	14	14	70
Hausser la redevance sur l'eau	38,28	38,66	39,44	39,83	40,23	196,44
Moratoire sur la maternelle 4 ans	6,4	9,4	12,4	12,4	12,4	53
Déclaration de revenus unique	287	287	287	287	287	1435
TOTAL	1546,68	1693,06	1696,84	1697,23	1697,63	

2. Les investissements

Nouvelles dépenses (en M\$)	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	Total 5 ans
Financement ACA	460	460	460	460	460	2300
Compléter le réseau des CPE	79	159	274	391	510	1413
Programme pour le recrutement, la formation et la rétention en petite enfance	98	44	50	19	13	224
Tripler le programme de tutorat	18,4	5,6	0	0	0	24
PAFIR	0	33,33	33,33	33,33	0	99,99
Logements sociaux	442,5	237,5	237,5	237,5	237,5	1392,5
Réinvestissement pour les professionnels de la santé	270	270	270	270	270	1350
Droit à la cohabitation	90	90	90	90	90	450
Crédit d'impôt pour le maintien à domicile des aînés (70 ans et plus)	82,3	82,3	82,3	82,3	82,3	411,5
Mise en place d'un programme d'acquisition et de rénovation d'immeubles à vocation collective	3,93	3,7	3,82	0	0	11,45
Relance verte	2,55	307,63	195,1	114,1	114,1	654,21
TOTAL	1546,68	1693,06	1696,95	1697,13	1697,63	



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**
